

Composition du jury et rappels en vue du dépôt de la thèse ou du mémoire

Langue d'usage pour la rédaction du mémoire de maîtrise et de la thèse de doctorat (règlements 63 et 92 de l'UdeM)

« La thèse (le mémoire) doit être rédigée en français. Cependant, le doyen peut autoriser l'étudiant à présenter sa thèse (son mémoire) dans une langue autre que le français en raison des études antérieures ou des objectifs du programme d'études et de recherche de celui-ci. Normalement, cette demande est présentée au moment de l'admission. »

Le mémoire et la thèse peuvent cependant être rédigés sous forme d'articles scientifiques. Dans ce cas, les articles peuvent être rédigés en anglais. Cependant, l'introduction et la discussion générale devront être rédigées en français.

Format du mémoire et de la thèse

La longueur de l'introduction générale ne devrait pas dépasser 50 pages.

La longueur de la discussion générale ne devrait pas dépasser 20 pages.

La présentation orale lors de la défense de la thèse devrait être de 30 à 45 minutes.

Composition du jury de mémoire de maîtrise

- 1) le président doit être un professeur/chercheur impliqué en bio-informatique
- 2) le superviseur (et le co-directeur si pertinent)
- 3) le membre : un professeur d'un autre département et dont les laboratoires sont localisés dans un édifice autre que celui où travaille l'étudiant

Composition du jury de thèse de doctorat

- 1) le président doit être un professeur/chercheur impliqué en bio-informatique
- 2) le superviseur (et le co-directeur si pertinent)
- 3) le membre : un professeur
- 4) l'examineur externe : un professeur choisi en dehors de l'université de Montréal.
- 5) le représentant du doyen : un professeur de la Faculté de médecine (pas au Département de biochimie)

Les membres du jury ne doivent en aucun cas être de proches collaborateurs (publication, financement, codirection d'étudiants, etc.) du directeur (et du co-directeur) de recherche.

Nom du candidat : Signature :

Nom du directeur de recherche : Signature :

Je confirme qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt entre mon laboratoire et les membres du jury

Date :

Responsable des études supérieures :